

# ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

## Club des Internautes de Réotier

21 Février 2019, 18 Heures

- Présents : 15 personnes, 13 votants (1 vote par famille adhérente, 2 familles présentes)
- Excusés : 1
- Pouvoirs : 16

A 18h05, la Présidente déclare ouverte l'assemblée générale extraordinaire et rappelle sa raison d'être, avant de passer à l'assemblée générale ordinaire qui suivra.

### ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

La présidente remercie tous les présents de leur participation, et associe ceux qui, même absents, ont manifesté leur intérêt en transmettant un pouvoir.

#### **1- Pourquoi le Conseil d'administration propose-t-il de modifier les statuts et le nom de l'association ?**

Le club des Internautes a été créé en 2008, avec une première vocation : promouvoir l'utilisation du média Internet, de l'informatique et des nouvelles technologies.

Il est rappelé par Marcel Cannat que la commune a participé à l'achat des premiers matériels et que le département assure toujours la fourniture en électricité et l'hébergement de notre matériel dans de bonnes conditions.

L'association garde cette vocation première, mais elle a largement élargi cette première activité en proposant des conférences et animations diverses, et en assurant la mise à disposition sur Internet d'un important travail de recherche sur l'histoire et l'évolution de la commune : pastoralisme, gestion de l'eau (Travail mené par Louis Volle).

Ces activités et enrichissement de contenus continueront.

Ni le nom, ni les statuts, ne rendaient plus compte de la réalité des ces activités.

#### **2- Le nom**

Après un sondage et recueil de propositions auprès des adhérents, des réunions de travail conseil d'administration/ bureau, il est proposé au vote un nouveau nom.

Pour des raisons pratiques (contrats en cours, Banque, etc...), le « club des Internautes » n'est pas dissous, mais notre nouveau nom d'association « d'usage » sera :

« CONNEXIONS, SAVOIRS ET PARTAGE »

**Proposition soumise au vote : OUI, à l'unanimité**

### **3- Les statuts**

Il s'agit d'actualiser les statuts existants compte tenu de tout ce qui précède.

Modification article 1

ARTICLE 1 : Forme et durée

- Il est formé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901 ayant pour intitulé :

#### **CONNEXIONS, SAVOIRS ET PARTAGE Club de Internaute**

La durée de l'Association est illimitée.

Modification article 2

ARTICLE 2 : Objet

Cette association a pour but de :

- Promouvoir les études et les installations matérielles nécessaires à un accès optimal à Internet et à leur développement
- Promouvoir l'utilisation du média Internet, de l'informatique et des nouvelles technologies en proposant des ateliers informatiques ou autres formations associées
- D'assurer la gestion de l'Internet mutualisé et l'enrichissement du site Internet et/ou des réseaux sociaux communaux
- De participer à la sauvegarde de la mémoire du passé et du présent de notre secteur géographique à la hauteur de ses moyens, en la transcrivant et la diffusant
- D'aider au partage et à la connaissance au travers d'ateliers, de conférences, de causeries, d'animations, de visites...

. **Après discussion, proposition soumise au vote : OUI, à l'unanimité**

**L'assemblée générale extraordinaire est close à 18H30**

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Présents 13  
Excusés 1  
Pouvoirs 16

L'Assemblée générale débute à 18H30

La Présidente remercie toute l'équipe qui l'assiste pour l'organisation et l'animation de l'association.

Un tour de table rapide permet de re-situer chacun, les membres du Conseil d'administration et du bureau précisent leur rôle.

### RAPPORT MORAL

Principaux points présentés :

- Adhésions : 58 adhérents, 1 société de Montdauphin adhérente
- Fonctionnement Internet en 2018 : plusieurs incidents, piratage, vandalisme ont affecté le fonctionnement du réseau, les suivre et résoudre demande ténacité et énergie. Ce suivi est assuré par la Présidente.  
Il est rappelé que le Département fournissant à notre installation hébergement et électricité, il serait prudent de signer une convention à titre gratuit, ce qui n'a pas été fait jusque là.
- Le service Internet est très prisé par des jeunes, qui s'installent en location, quelques fois pour quelques mois : l'association fait le maximum pour récupérer le matériel, les cotisations dues, mais ce n'est pas toujours évident à suivre.
- Activités 2018 :
  - 28 ateliers informatique assurés par Thierry Martinez
  - 1 atelier photo, Bernard Averous
  - 2 conférences, Paul Formisano
  - 1 causerie, Louis Volle, Histoires d'eau, reportée en 2019 (problème de neige)
  - initiation à l'œnologie, Jean Hernicot, en partenariat avec Le Grand Serre
- L'association a fêté ses 10 ans : sortie Marmottes avec un accompagnateur nature et repas du soir à La Fontaine aux truites, environ 20 participants.
- Concours photo 2018 : Murs d'hier et d'aujourd'hui
- Recherche et mise à disposition du travail de Louis Volle, L'eau et ses usages à Réotier
- Animation d'été, en partenariat avec Le Grand Serre, « Les Olympiades Roteïrolles »
- Participation au Téléthon, l'association a fourni les desserts

La présidente remercie la municipalité pour la mise à disposition des salles qui permettent ces activités.

**Le rapport moral est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.**

## **RAPPORT FINANCIER**

La trésorière présente le rapport financier de l'exercice 2018, joint en annexe.  
Après discussion rapide sur un terme (amortissement ou dotation aux amortissements), les comptes sont validés.  
Le résultat comptable présente un déficit sur l'année de 96,08 euros.

**. Le rapport financier est soumis au vote et approuvé à l'unanimité**

Christian Davin, vérificateur des comptes de l'association, signale que toute la comptabilité est en ordre et parfaite

Les mêmes vérificateurs, Christian Davin et France Huau sont reconduits, personne n'ayant proposé de leur succéder.

Les cotisations 2019 restent à 12 euros/an et par foyer.

## **PROJETS**

- La présidente propose le planning de cours et animations du premier semestre 2019
- Louis Volle présente le projet d'évolution du concours photo pour 2020 : des thèmes qui pourront se dérouler tout au long de l'année (premier thème : la forêt), afin d'avoir des photos plus riches, plus de temps pour les réaliser.
- Concours photo 2019, la forme reste inchangée, thème « La Durance »

Un participant nous apporte le témoignage de ce qui est déjà réalisé à la Roche de Rame en matière de restauration, préservation et entretien des canaux pour l'irrigation : à suivre pour inspiration...

En fin de séance, la Présidente remercie chacun de sa présence, son implication, et chaque adhérent présent à l'AG reçoit un cadeau de la part de l'association, une clef USB.

**La séance est levée à 19H30**, et suivie d'un moment d'échange convivial.